

La Résidence Guynemer étant habilitée totalement à l'aide sociale, la réactualisation des tarifs hébergement est fixée par arrêté du président du Conseil Départemental.

TARIFS HEBERGEMENT TTC (TVA en vigueur)

applicables aux nouveaux entrants

Tarifs Prix de Journée

Chambre individuelle	Résidents 60 ans et plus	Résidents - 60 ans
	69,53 €	87,27 €

Frais Hospitalier 20,00 €
déduit en cas d'absence et sous conditions

Dépôt de garantie 2 000 €
versé à l'admission

Dépôt de garantie Clé de la chambre 50,00 €

Tarifs des prestations complémentaires optionnelles - TVA en vigueur

(actualisé annuellement dans la limite d'un taux fixé par arrêté du Ministre chargé de l'économie et des finances (Art. L342-3 du code de l'action sociale et des familles)).

Caution médaillon / bracelet d'alerte 100,00 €
(en cas de chute ou de fugue)

Tarifs des prestations occasionnelles - TVA en vigueur

Coiffeur - Pédicure : Prestations proposées par un professionnel extérieur à l'établissement
Les tarifs sont affichés dans l'établissement.

Restauration Tiers : Tarifs des prestations affichés à l'accueil et en salle de restauration
(invité, personne extérieure à l'établissement)

Adhésion Cultur'art 10,00 €

versée en une seule et unique fois soit lors de l'admission soit ultérieurement

TARIFS DEPENDANCE TTC (TVA en vigueur) AU 01/04/2024

applicables uniquement aux personnes âgées de 60 ans et plus

GIR 1 - 2	22,30 € / jour
GIR 3 - 4	14,15 € / jour
GIR 5 - 6	6,01 € / jour